



Algérie Télécom
EPE/SPA au capital social de 115.000.000.00 de DA RC n°02b18083
Direction Opérationnelle des Télécommunications Béchar
Sous-Direction Fonctions Support

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N°01/AT/DOT08/SDFS/DAL/ACHAT/2025**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Béchar lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales à la concurrence pour la réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement de câbles à fibre optique à travers la wilaya de Béchar:

N°	Intitulé de l'opération	CNSISTANCE EN KM
01	STATION AISSA BOURAS –CT BECHAR	14.2
02	LAHMAR –MOUGHEL	15.5
03	TAGHIT-EMBRANCHEMENT IGLI	7.28
04	CT BECHAR-TOUMYAT(PK618+395ML-PK619+165ML-PK614+160ML)	1.5
05	TOUMYAT-CT BENIOUNIF (PK504-PK506+300ML)	2
06	CT HAMAGUIR-CT BOULAADAM(PK42 RN 50-PK43 RN50)	1
07	CT BECHAR-OUED HASSON(PK674-PK975)	1
08	ZOUZFANA-OUED NAMOUS(PK125-PK126)	2.1
09	CT ABADLA-MAISON CONTANNIERE(PK682-PK684)	2.751
10	CT LAHMAR-CT BECHAR(OUED LAHMAR-PK31 CW3)	0.994

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie :

- Palier 01 : Pour les lots inférieurs ou égale à 10 Km:

-Les entreprises ayant la qualification (01).

-les entreprises nouvellement créées durant l'année de l'appel d'offres quelles que soient leurs qualifications.

-Les entreprises issues des dispositifs ANADE et CNAC, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs quelles que soient leurs qualifications.

- Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km :

Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie de deux (02) à six (06),



Algérie Télécom
EPE/SPA au capital social de 115.000.000.00 de DA RC n°02b18083
Direction Opérationnelle des Télécommunications Béchar
Sous-Direction Fonctions Support

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du service achat de la DOT de Bechar- nouveau siège face université Tahri Mohammed Béchar contre paiement de la somme de 5 000 DA non remboursable à verser au compte : **BNA Agence de Béchar N° : 001 00412 03 000000 55/40**

Présentation des Offres :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique », « offre financière ».

Le dossier administratif : comprend un (01) original en format papier plus le dossier en format électronique.

L'offre technique : comprend un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique.

L'offre financière : comprend un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique.

Les trois enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant uniquement les mentions suivantes :

Appel d'offres n° 01/2025

Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement de câbles à fibre optique

Adresse : nouveau siège de la DOT face université Tahri Mohammed

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et le site web:

www.safqatic.dz.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 13h00**.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financière, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date du dépôt des plis à **13h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours**, à compter de la date d'ouverture des plis.